

Comment s'installer menuisier poseur agenceur, en auto-entrepreneur ou non ? Comment ouvrir une menuiserie ? Quel est le marché de la menuiserie en France ? Peut-on devenir menuisier-agenceur sans diplôme ? Quel statut juridique pour s'installer ?

Le **menuisier poseur agenceur** est un professionnel chargé de la réalisation des aménagements intérieurs d'un bâtiment. Auto-entrepreneur ou non, il touche essentiellement au bois, mais peut utiliser d'autres matériaux comme le plastique et l'aluminium. Il fabrique et pose les éléments d'aménagement comme les fenêtres, portes, cuisines, parquets, escaliers ou salles de bains ; il peut aussi se charger d'effectuer les travaux d'isolation. Appelé également menuisier d'agencement ou "agenceur", ce professionnel travaille entre l'atelier et les chantiers en effectuant différentes prestations de découpage, assemblage, pose, réparation, etc.

La menuiserie-agencement est reconnue comme étant une activité de nature artisanale. Il faudra donc se déclarer auprès de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat.

Enfin créer une entreprise de menuiserie-agencement implique de respecter les normes de sécurité et d'être à l'écoute des exigences du client, de l'architecte ou de l'architecte d'intérieur.

Voici donc tout ce qu'il faut savoir pour s'installer menuisier, pour créer un atelier de menuiserie ou intervenir en tant que poseur agenceur à son compte.

S'installer menuisier poseur agenceur : qualités et profil.

Le menuisier-agenceur doit maîtriser plusieurs compétences et savoir-faire :

- lecture et interprétation des plans,
- choix du matériau adéquat (type de bois, finition, couleur...) en fonction des attentes du client,
- fabrication des pièces commandées : découpage, assemblage, teinture, ponçage...
- assemblage des éléments.

Un bon menuisier d'agencement doit savoir répartir son temps entre l'atelier et les chantiers. Il est tenu de respecter les normes de sécurité et les règles d'évacuation des déchets toxiques. En outre, il doit collaborer avec les autres professionnels présents sur le chantier : plaquiste, maçon, serrurier, peintre...

Très polyvalent, le menuisier doit avoir des notions en plomberie, électricité, plâtrerie, isolation et même en informatique pour les logiciels de dessin : il est appelé à effectuer des calculs, des représentations dans l'espace et de la géométrie. Enfin il sera nécessaire d'être créatif pour proposer des aménagements en harmonie avec l'espace intérieur.

Monter son entreprise de menuiserie : les diplômes obligatoires.

L'activité de menuisier-agenceur est artisanale donc réglementée. Le centre de formalités des entreprises compétent est celui de la Chambre des métiers et de l'artisanat. **Il est nécessaire, pour pouvoir s'installer :**

- de justifier d'un diplôme (CAP menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement, ou menuisier installateur, BTS agencement de l'environnement architectural ou un bac professionnel technicien menuisier-agenceur),
- à défaut, il devra justifier une expérience d'au moins 3 ans dans le métier,

- d'effectuer un **[stage de préparation à l'installation](#)** auprès de la Chambre des métiers et de l'artisanat (cliquez sur le lien pour les détails).

Voir aussi notre article : **[Peut-on créer une entreprise de bâtiment sans diplôme ?](#)**

Le marché de la menuiserie-agencement en France : analyse.

Le marché de la menuiserie en France, c'est **51 000 entreprises** pour 14 milliards d'€ de chiffre d'affaires. La croissance du secteur est modérée mais plutôt bien orientée depuis 2015. La menuiserie sur bois subit la concurrence du PVC. En effet la menuiserie PVC s'est beaucoup développée, notamment en rénovation et logement collectif.

Le marché des particuliers représente **30% du chiffre d'affaires du secteur**.

Les menuisiers indépendants (petites et très petites entreprises) répondent avant tout aux demandes des particuliers ou travaillent en sous-traitance pour des fabricants, des enseignes de cuisine ou de salle-de-bain.

De nombreux menuisiers poseurs agenceurs se spécialisent sur un type spécifique de prestation afin d'être plus efficaces.

S'installer menuisier poseur agenceur : la réglementation.

Autre que l'obligation de justifier d'un diplôme, **s'installer menuisier poseur agenceur** nécessite le respect d'autres réglementations, à savoir :

- La conformité à la NRA (Nouvelle Réglementation Acoustique) pour les bâtiments construits après le 1/1/1996,
- L'obligation d'informer au préalable les clients des prix des prestations, des tarifs horaires de la main d'œuvre, des frais de déplacement, des modalités de comptage du temps passé, des tarifs forfaitaires et du prix du devis,
- A noter l'importance d'avoir le **label RGE** (Reconnu Garant de l'Environnement) pour faire bénéficier ses clients de différentes aides : crédit d'impôt, aides et subventions publiques à l'isolation, Eco-PTZ, primes d'économie d'énergie, etc : le label s'obtient sous conditions et après avoir suivi une formation spécifique.

S'installer menuisier, ouvrir une menuiserie : le choix du statut juridique.

Il est possible de choisir parmi les statuts juridiques suivants pour s'installer menuisier poseur ou agenceur :

- La **[micro-entreprise](#)** (ex régime auto-entrepreneur) : c'est un statut très simplifié et plutôt adapté pour un démarrage :
 - pas de comptabilité réelle,
 - obligation d'établir un suivi des recettes,
 - obligation d'avoir un compte bancaire distinct du compte personnel,
 - ce statut juridique est soumis à des plafonds de chiffre d'affaires,
- L'**[entreprise individuelle en nom propre](#)** (EI) : c'est un statut adapté mais assez complexe en ce qui concerne le paiement des cotisations sociales ; en effet, ces dernières étant calculées sur les bénéfices, elles font l'objet de prélèvements forfaitaires provisionnels, avant

régularisation l'année suivante,

- L'**EIRL** : même remarque que pour l'EI. Toutefois, l'EIRL permet de protéger son patrimoine personnel mieux qu'en EI,
- L'**EURL** (société de type SARL à associé unique) : c'est un statut bien adapté. Le gérant détermine lui-même son niveau de rémunération, qui sert de base au calcul des charges sociales,
- La **SASU** : ce régime juridique est adapté mais un peu plus coûteux que l'EURL.

Créez votre entreprise directement en ligne.

WikiCréa a sélectionné **Legalstart** pour vos formalités de création en ligne. **Pourquoi Legalstart ?** Tout simplement parce qu'il s'agit de l'offre la plus complète et la moins chère du marché. Vous générerez tous vos documents en un seul clic et réduirez les risques d'erreur. [Cliquez ici pour en savoir plus et débiter vos démarches en ligne.](#)

Les étapes pour créer son entreprise de menuiserie ou s'installer menuisier.

Comment s'installer menuisier poseur agencier ? **Voici les principales étapes :**

- Formez-vous (si besoin),
- Validez votre projet par une [étude de marché](#),
- Rédigez un plan d'affaires (business plan),
- Recherchez les financements (si besoin),
- Effectuez le [stage de préparation à l'installation](#) (Chambre des métiers),
- Choisissez votre [statut juridique](#) et enregistrez-vous (Chambre des métiers),
- Prenez une [assurance](#),
- Achetez le matériel et le véhicule nécessaire à votre activité,
- Lancez la communication et l'activité,
- [Trouvez vos clients \(cliquez pour lire notre article dédié\).](#)

Quels tarifs pratiquer en tant que menuisier d'agencement ?

Le prix d'une intervention en menuiserie s'établit entre **40 € et 60 € de l'heure** selon le type des travaux réalisés et leur volume. En général, le tarif horaire d'un menuisier d'agencement est de **50 €** ce qui est l'équivalent de 350 € pour une journée de travail.

Des outils Excel gratuits pour gérer son entreprise.

WikiCréa met à votre disposition des outils Excel gratuits pour piloter votre entreprise :

- un modèle de **plan financier**, facile à compléter : [cliquez ici pour y accéder](#),
- un **facturier** permettant d'établir devis et factures : [cliquez ici pour y accéder](#),
- un **livre de recettes**, **obligatoire pour les auto-entrepreneurs** : [cliquez ici pour y accéder](#),
- un **modèle de suivi de trésorerie** : [cliquez ici pour y accéder](#).